

Objet : Inscription « Devoirs faits »

Madame, Monsieur,

Le dispositif « Devoirs faits » sera mis en œuvre à partir du 13 septembre 2021 :

- Sur certaines heures de permanence, avec un professeur ou un assistant d'éducation
- de 17h à 18h pour les élèves résidant à Bar-sur-Seine et ceux dont les parents peuvent venir les chercher à 18h.

La Principale adjointe

Afin que votre enfant puisse bénéficier de ce dispositif, je vous remercie de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous qui devra être remis au Professeur Principal. Vous serez informés de son inscription (jour, horaire et nom du responsable devoirs faits) via son EDT sur PRONOTE.

Téléphone
03.25.29.08.90
Mél valerie.martin1@ac-reims.fr

La Principale adjointe

BP 59
rue du 14 juillet
10110 Bar sur Seine
www.college-paul-portier.fr

V. MARTIN



**INSCRIPTION « DEVOIRS FAITS »
à rendre au Professeur Principal**

Je soussigné(e) responsable de l'élève

NOM – Prénom de l'élève : Classe :

- Souhaite l'inscrire à « Devoirs faits »
- LUNDI 17h00
 - MARDI 17h00
 - JEUDI 17h00
 - permanence sur emploi du temps

Date :

Signature du représentant légal